



Les Projets Alimentaires Territoriaux en Provence Alpes Côte d'Azur

Dynamiques et perspectives de développement

Le 17 novembre 2017 – Aix les Milles



L'Europe investit dans les zones rurales



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR



Méthodes et outils disponibles

Les outils du Réseau rural régional



- **Le Réseau rural régional**

Union Européenne / FEADER / Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Espace ouvert à tous les acteurs du développement rural
Favoriser les échanges entre acteurs du monde rural (et favoriser les liens villes-campagne) et participer à la mise en œuvre de la politique de développement rural



- **Un groupe de travail sur les « Projets Alimentaires Territoriaux »**

4 rencontres régionales depuis 2015

- ✓ Définition
- ✓ Diagnostic agricole et alimentaire
- ✓ Rôle de l'ingénierie territoriale
- ✓ Production d'une grille d'analyse des PAT



Les outils du Réseau rural régional



Espace « PAT » sur le site internet : www.reseaururalpaca.fr

- ✓ Enjeux agricoles en PACA
- ✓ Définition d'un PAT
- ✓ Productions du Réseau rural régional
- ✓ Ressources : Appels à projets régionaux et nationaux, documents institutionnels, documents divers (Chambre d'Agriculture, ARPE, CERDD, etc.), sites web, vidéos



=> **Ambition de créer et animer un réseau régional des PAT**

• Animation du programme LEADER

**13 Groupes d'Action Locale (GAL) en PACA
2018 et 2019 : projets de coopération des GAL.**

- ✓ Gaspillage alimentaire
- ✓ Logistique et transformation des produits
- ✓ Professionnalisation et décroisement des professionnels du secteur
- ✓ Familles à alimentation positive...



Méthode et outils disponibles dans les chambres d'Agriculture de PACA



- La Chambre Régionale d'agriculture PACA participe à la consolidation d'un **réseau régional des PAT** :
 - mise en relation et cohérence des projets à l'échelle régionale
 - accompagnement, coordination, appui aux chambres départementales (en lien avec l'APCA / RnPAT)
 - articulation et recherche de complémentarités entre les différents projets sur le territoire pour identifier les besoins en investissements structurants pour les projets et filières concernées



Méthode et outils disponibles dans les chambres d'Agriculture de PACA



Un accompagnement des collectivités tout au long de leur projet alimentaire de territoire :

- dans l'émergence de leur projet,
- dans la réalisation des différentes études
- dans l'accomplissement des différentes actions

Les PAT EN CHIFFRES

Environ
60 PAT en cours de construction

Environ
40 PAT en réflexion

30% Des projets co-pilotés par les Chambres

75% Des projets accompagnés par les Chambres

Méthode et outils disponibles dans les chambres d'Agriculture de PACA



Des **solutions concrètes personnalisées**, pour

- › Mieux connaître les filières de proximité, les acteurs et initiatives,
- › Proposer des orientations fortes et des actions concrètes,
- › Susciter des coopérations, entre producteurs, collectifs de producteurs, artisans, épiciers, restaurateurs...
- › Développer, structurer et mettre en relation l'offre et la demande : installation et professionnalisation de producteurs, appui aux restaurants collectifs, salon professionnel, appro- dating...

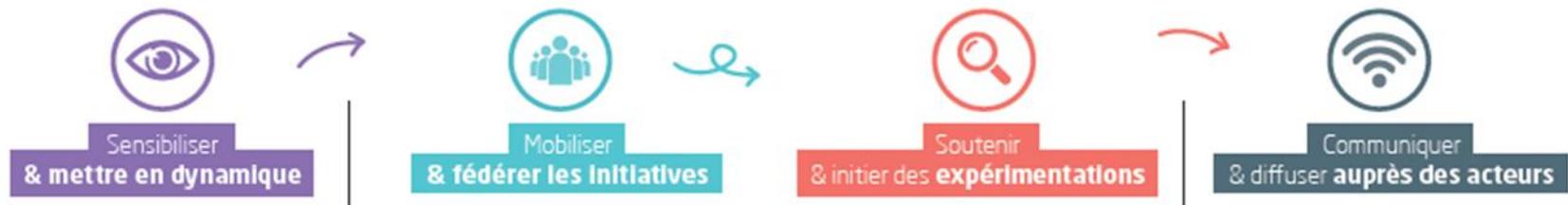


Méthode et outils disponibles dans les chambres d'Agriculture de PACA



Des **solutions concrètes personnalisées**, pour

- › Développer l'agriculture locale : anticiper la transmission des exploitations et l'installation sur le territoire, ...
- › Etudier et prioriser des projets structurants : légumerie, abattoir, logistique...
- › Ouvrir des champs d'innovations, autour de l'économie sociale et solidaire, du gaspillage du champ à l'assiette...
- › Promouvoir la démarche et globalement le « Manger Local »
- › Ingénierie et animation d'un PAT



Méthode et outils disponibles dans les chambres d'Agriculture de PACA



Contactez votre conseiller pour plus d'informations :

CHAMBRE D'AGRICULTURE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Référente technique : Sabine PICARD - Tél. : 04 90 23 65 09 – s.picard@paca.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Référente technique : Nicole MAROIS – Tél. : 04 92 30 57 94 - nmarois@ahp.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES-ALPES

Référente technique : Isabelle Malfatto - Tél. : 04 92 52 85 00 - isabelle.malfatto@hautes-alpes.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES

Référente technique : Laura RUIZ – Tél. : 04 93 18 45 00 - lruiz@alpes-maritimes.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Référent technique : Jean-Marc BERTRAND - Tél: 04 42 23 86 39 - jm.bertrand@bouches-du-rhone.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR

Référente technique : Alexandra ESTIVAL – Tél. : 04 94 50 54 53 - alexandra.estival@var.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAUCLUSE

Référent technique : Olivier GAUER – Tél. : 04 90 23 65 15 – olivier.gauer@vaucluse.chambagri.fr



<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/>

Formations



– AGROPARISTECH :

- Post – Master ou certificat d'Etudes avancées
- Formations courtes et qualifiantes

<http://www.agroparistech.fr/>



– Université Côte d'Azur (diplôme universitaire) :

- Chef de projet en alimentation durable : Option collectivité territoriale

dupad@univ-cotedazur.fr



La reconnaissance des PAT



Rappel réglementaire des PAT

Les projets alimentaires territoriaux sont définis par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014

- **A l'initiative d'acteurs d'un territoire**, ils sont élaborés de manière concertée, ils visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs
- Ils répondent à l'objectif de **structuration de l'économie agricole** et de mise en œuvre d'un **système alimentaire territorial**.
 - Ils participent au développement de l'agriculture et à la consolidation de filières territorialisées.
 - Ils participent au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, et la qualité de l'alimentation.
- Ils répondent aux objectifs du Programme National de l'Alimentation



La reconnaissance des PAT



Les Enjeux

- Identifier et recenser les démarches PAT
- Donner de la visibilité
- Donner de la légitimité (reconnaissance)
- Soutenir leur développement (développement de l'agriculture)
- Cohérence des politiques publiques et privées

Le dispositif de reconnaissance

- Instruction du gouvernement du 30 mars 2017
- Notice explicative
- Dossier (fiche de candidature – présentation du projet – contrat formalisant l'engagement des partenaires impliqués dans le projet)

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Projet-Alimentaire-Territorial>



La procédure de reconnaissance



Réception des dossiers de candidature



Complétude des dossiers



Evaluation
(instance d'évaluation multidisciplinaire)



Avis Motivé



DGAL
(consultation)



Décision Ministérielle

*DRAAF
Au fil de l'Eau*

DRAAF

- *Administrations*
- *Les collectivités*
- *Les organisations professionnelles*

*Notification de reconnaissance
par le préfet de région + Charte
d'utilisation du LOGO PAT*

L'évaluation des dossiers



- **Gouvernance**

- Projet collectif : multipartenarial – communication,
- Le pilotage : légitimité du porteur de projet, animation et suivi
- Organe de gouvernance
- Implication des partenaires (formalisée)
- Dispositif d'évaluation
- Pérennité du projet



- **Enjeux du projet**

- Diagnostic partagé
 - Cohérence avec le territoire
 - Agriculture et différentes dimensions de l'alimentation
- Objectifs du PAT
 - Objectif du PNA (ancrage territorial,)
 - Objectif du PRAD ou équivalent (structuration de l'économie agricole, développement de l'agriculture et consolidation des filières.....)

- **Actions opérationnelles**

- Mises en œuvre d'actions opérationnelles
- Instance chargée de la mise en œuvre



Les soutiens financiers

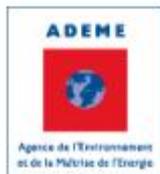
Les soutiens financiers



Mesures Région PACA - FEADER



« Vers 200 initiatives de valorisation des produits agricoles locaux, au travers des circuits courts de proximité et des Projets Alimentaires Territorialisés »





Les soutiens financiers Région PACA&Etat



Appels à projets PAT

<http://www.reseaururalpaca.fr>



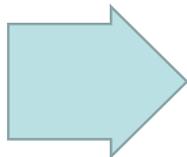
Bénéficiaires

Collectivités territoriales de dimension supra communale, EPCI, territoires organisés (PNR, PETR...)



Objectif

Soutenir l'ingénierie territoriale inhérente aux projets de relocalisation de la production et de la consommation de produits agricoles,



Mettre en œuvre une gouvernance territoriale en amont de la définition de **projets transversaux intégrés**



Les soutiens financiers Région PACA&Etat



Appels à projets PNA (MAA – ADEME- Cohésion sociale)

<http://www.agriculture.gouv.fr>



Bénéficiaires

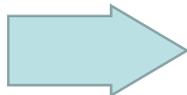
Tout public (légitimité du porteur)

Date de clôture : vendredi 24 novembre



Objectifs

Couvre tous les axes du PNA – attention particulière aux PAT



PAT en émergence
Actions intégrées dans un PAT



AAP PAT REGION PACA

2 dates de clôture : Mars 2018 – Décembre 2018



AAP PNA national

Lancement septembre 2017 – 24 novembre 2017

Retour d'instruction Mars 2018



AAP
Mesure 16.4
 Nouveaux modes
 de distribution en
 circuits courts
FEADER

AAP
Mesure 16.7-1
 Action
 Foncière
FEADER

AAP
 Lutte contre
 les pertes et
 gaspillages
 alimentaires
**ADEME
 REGION
 DRAAF**

AAP
 Santé
 publique
REGION



Projet collaboratif sur un territoire défini
 Animation + inv.
 Animation 70% à 100 %
 Investissement 40%



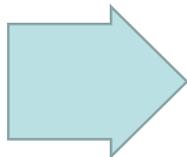
Les soutiens financiers AAP PAT Région PACA



Taux d'aide :

- 80% pour les études et animations (autofinancement 20 %)
 - ✓ salaires et charges d'un animateur affecté au projet, hors fonctionnaire + coûts indirects (forfait de 15%)
 - ✓ expertise ou appui technique en lien avec le projet (coûts externes) : étude de faisabilité, étude économique, étude de marché, étude sur la logistique et le transport,

- Aide plafonnée à 50 000 euros par an
- Soutien financier sur 2 ans
- 10 projets maximum



**Enjeu du foncier agricole et
l'approvisionnement de la RHD**



Les soutiens financiers



Région
Provence
Alpes
Côte
d'Azur



Principes de sélection	Critères de sélection	Nombre max de points
Projet dépassant les clivages sectoriels et les filières	<p>Thématiques : foncier agricole, installation, environnement, filières de qualité (AB ou SIQO), économie circulaire, accessibilité sociale des produits locaux, prévention et gaspillage alimentaire, éducation à l'environnement et à l'alimentation</p> <p>Impact du PAT</p> <p>Sur 3 thématiques (10 points)</p> <p>Sur plus de 3 thématiques (20 points)</p>	20 points
Gouvernance partagée et représentative des questions agricole et alimentaire du territoire	Le PAT regroupe des partenaires de compétences complémentaires : élus et décideurs (10 points), agriculteurs et leurs représentants (10 points), acteurs de la filière (transformateurs, distributeurs, restaurateurs, cuisiniers...) (10 points), consommateurs finaux et citoyens (10 points)	40 points
Des moyens opérationnels	<p>Implication financière ou matérielle de chacun des partenaires (10 points)</p> <p>Expériences antérieures concernant les circuits courts et / ou l'approvisionnement de la restauration collective, foncier agricole et autres sujets connexes (10 points)</p> <p>Ambition du plan d'actions (10 points)</p>	30 points
Coopération inter-territoriale	Existence ou réalisation d'un diagnostic territorial ayant permis d'adopter une échelle cohérente en fonction des réalités du territoire, des filières.	10 points
	TOTAL	100 points

Dispositifs complémentaires

Mesure 4.2

Mesure Plate-forme

Mesure
4.1.1

Outil de transfo,
conditionnement,
stockage,
commercialisation

PVC sous
condition

Forme sociétaire
ou collective

Inv. >100 000 €
Taux 40%

Outil + conseil +
embauche (émergence)

Embauche
Taux 80 %, 70 %, 50 %

Prestation Conseil
Taux 50 %

Inv. >20 000 < 100 000€
Taux 20%

Transformation à
la ferme

Outil individuel

Production
animale

Merci pour votre attention

